



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 juillet 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080412

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Mardi 15 juillet Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*jusqu'à 17 H 05*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*à partir de 19 H 10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Michel DUCHENE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Ana Marie TORRES, M. Nicolas BRUGERE, Mme Wanda LAURENT, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Illuminations de Noël 2008. Signature du marché. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Ville de Bordeaux développe une politique forte en matière d'écriture nocturne du paysage urbain.

Le programme d'illuminations de Noël 2008 est donc proposé au regard de l'expérience des six dernières années, et de la volonté municipale d'offrir cette année encore des illuminations de grande envergure, dans une dynamique d'effets lumière récurrents, identitaires des illuminations de Noël bordelaises.

Ces décorations et scénographies lumineuses urbaines permettront de renforcer l'importance et la qualité des illuminations dans la vie sociale, culturelle et festive par la production d'un ensemble cohérent d'actions lumière éphémères, qui conféreront à la Ville de Bordeaux un attrait particulier durant le mois de décembre.

Les zones concernées sont les suivantes :

Zone 1 : Cours de l'Intendance - Rue Sainte-Catherine (du cours de l'Intendance à la Place de la Victoire) - Rue Porte Dijean - Rue Vital Carles - Cours du Chapeau Rouge - Cours Alsace Lorraine.

Zone 2 :

❖ Quai Louis XVIII	environ 36 Arbres
❖ Place Charles Gruet	environ 15 Arbres
❖ Place Gambetta (centre)	environ 8 Arbres
❖ Parc des berges – Bastide	environ 24 Arbres
❖ Place Ferdinand Buisson	environ 10 Arbres

Guirlandes dans les arbres

❖ Allées de Tourny	environ 80 Arbres
❖ Place Gambetta (périphérie)	environ 30 Arbres
❖ Cours Victor Hugo	environ 50 Arbres
❖ Place Stalingrad	environ 80 Arbres
❖ Avenue Thiers	environ 60 Arbres
❖ Place Ferdinand Buisson	environ 20 Arbres

Guirlandes et projecteurs dans les arbres

❖ Cours Georges Clémenceau	34 Arbres (18 à projection, 17 à guirlandes)
❖ Cours de Verdun	73 Arbres (18 à projection, 55 à guirlandes)

Sapins décorés

❖ Place Pey Berland	1 grand sapin (18 m)
❖ Cours du Chapeau Rouge / Jean Jaures	1 sapin (7 m)
❖ Allées de Tourny	12 sapins (7 m)
❖ Gare	4 sapins (7 m)
❖ Place des Capucins	4 sapins (7 m)
❖ Centre Social Benauges	1 sapin (7 m)
❖ Grand Parc – Centre Commercial	3 sapins (7 m)

❖ Place Ginette Neveu - Aubiers	3 sapins (7 m)
❖ Mairie Bacalan	2 sapins (7 m)
❖ Place St Amand	3 sapins (7 m)
❖ Place St Augustin	3 sapins (7 m)
❖ Eglise Sainte Marie – Avenue Thiers	2 sapins (7 m)
❖ Cours Victor Hugo – Place Mauriac	1 sapin (7 m)
❖ Quai rive gauche – place Bir Hakeim	2 sapins (7 m)

Autres sites avec guirlandes

- rue Costedoat,
- carrefour des Pins Francs.

Autre Décor

- Place de la Victoire : le prestataire proposera une conception originale de décor qui sera apposée sur la porte d'Aquitaine, lisible sur les 2 faces et non accessible au public. Les accords des bâtiments de France et de la DRAC devront être recueillis avant la mise en œuvre. Les décors seront également à base de LEDS.

Sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le Service des Mises en Lumière, la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé l'offre du groupement ETDE/INEO AQUITAINE/INEO RSO/ SOBECA/ AUTOUR DE LA LUMIERE/ Agence Géraud PERIOLE/ ATELIER LUMIERE pour un montant minimum de 200 000 € T.T.C. et maximum de 600 000 € T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40 et 57 à 59 et 77-1 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 814 – article 2315.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE